COMMUNE DE L'ÉTOILE

CONSEIL MUNICIPAL Du Mercredi 21 JUIN 2023

Le Conseil Municipal de la Commune de L'Étoile, légalement convoqué, s'est réuni ce jour sous la présidence de Monsieur Thierry BAILLY, Maire.

Présents: Mmes M. DULLIN – R. JAMES-INGRAND - E. GOYDADIN – M. ROUSSOT - J. PISKIN S. BENOIST

MM. J-G. ROBLIN - A. CHAMBARD - M. CONDEMINE

Excusés: I. THEVENET (pouvoir à M. DULLIN) - P. BAZIN (pouvoir à M. CONDEMINE)

Q.PLUBELLE (pouvoir à S.BENOIST)
Secrétaire de séance : J. PISKIN

Ouverture de la séance par l'approbation du compte rendu du 24 mai 2023.

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

MODIFICATIONS HORAIRES AGENTS

N°28/23 Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **DECIDE** la suppression du poste d'adjoint technique d'une durée hebdomadaire de 3.14 heures en date du 31 août 2023
- **DECIDE** la création d'un poste d'adjoint technique sur une durée de 10.98 heures hebdomadaire à compter du 1^{er} septembre 2023

<u>N°29/23</u> Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **DECIDE** la suppression du poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe d'une durée hebdomadaire de 7.06 heures en date du 31 août 2023
- **DECIDE** la création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe sur une durée de 8.62 heures hebdomadaire à compter du 1^{er} septembre 2023

N°30/23 Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **DECIDE** la suppression du poste d'adjoint technique d'une durée hebdomadaire de 6.79 heures en date du 31 août 2023
- **DECIDE** la création d'un poste d'adjoint technique sur une durée de 10.19 heures hebdomadaire à compter du 1^{er} septembre 2023

N°31/23 Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **DECIDE** la suppression du poste d'adjoint technique d'une durée hebdomadaire de 16.20 heures en date du 31 août 2023
- **DECIDE** la création d'un poste d'adjoint technique sur une durée de 17.78 heures hebdomadaire à compter du 1^{er} septembre 2023

RENOUVELLEMENT CONTRATS ADJOINTS TECHNIQUES

<u>N°32/23</u> Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- APPROUVE le renouvellement du contrat de travail de Mme Séverine BERNARD à compter du 1^{er} septembre 2023
- **DIT** qu'il sera d'un an
- **DIT** qu'il sera sur un nouveau poste d'une durée hebdomadaire de 10.98 heures

N°33/23 Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve le renouvellement du contrat de travail de Mme Patricia VIDELIER, à compter du 1^{er} septembre 2023, et ce pour une durée d'un an.

DEMANDE DE LA POPULATION

Monsieur le Maire indique avoir reçu une demande de Mme Emilie BON (route de Robinet) Une route permet de rejoindre à l'entrée du village la route de Robinet au Chemin de Vaux (après les Chalets Boissons).

Elle nous signale que les véhicules roulent rapidement et elle souhaiterait que cette voie soit mise en sens unique (plutôt montant depuis le Chemin de Vaux).

Le conseil municipal a bien pris note de la demande. Nous considérons cependant, qu'il convient d'avoir l'avis de l'ensemble des habitants du secteur de Vaux, avant toutes modifications de la circulation.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

La réunion est levée à 23h10. Prochaine réunion le mercredi 23 août à 20h00. La secrétaire de séance

Le Maire